

SANTÉ

Prévenir plutôt que guérir

Les adhérents des Acteurs économiques de la Plastics Vallée (AEPV) ont pu découvrir les missions du Comité de santé au travail d'Oyonnax et l'usage des exosquelettes.

JOSÉPHINE JOSSERMOZ

À l'occasion d'une de leurs matinales, le 15 février, les Acteurs économiques de la Plastics Vallée (AEPV) se sont penchés sur la thématique de la posture et de la santé. Réunis chez Plastibéton (*lire en encadré*), à Bellignat, les membres ont bénéficié d'une intervention du Comité de santé au travail d'Oyonnax (CSP).

« Notre mission principale demeure la protection de la santé pour éviter son altération. Elle comporte notamment une partie importante de traçabilité et de veille sanitaire. Depuis la dernière évolution réglementaire, nous réalisons en plus des actions de promotion de la santé sur le lieu de travail. Nous évoquons notamment les addictions, la nutrition, mais toujours sous l'angle de la vie professionnelle. Pour l'alimentation, par exemple, les exigences ne sont pas les mêmes si nous



Les participants ont pu tester les exosquelettes.

travaillons de matin, d'après-midi ou de nuit», explique Estelle Viossat, ergonome pour le Comité de santé au travail. Elle le rappelle, le premier enjeu de la prévention porte sur l'aspect financier. En effet, en agissant pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles, il est possible pour l'employeur de diminuer ses coûts auprès de la Sécurité sociale. En 2021, en Rhône-Alpes, ces derniers ont coûté 871 M€. Le coût indirect, lié notamment à la gestion administrative, le bouleversement de la production, le risque de perte de confiance des clients... serait, quant à lui, deux à six fois plus élevé pour les sociétés. Cela représente également 7,3 millions de journées perdues. Une autre problématique importante pour les dirigeants déjà en manque de main-d'œuvre.

SOUTIEN

Pour l'occasion, les adhérents de l'AEPV ont également pu découvrir et tester les exosquelettes d'Ergo Santé, fabricant français implanté à Anduze, dans les Cévennes. « Parmi les neuf principes de prévention des troubles musculosquelettiques présentés par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), l'exosquelette est en cinquième position. Nous sommes bien loin des idées reçues, proches des robots. Il s'agit plus de harnais, particulièrement légers », développe Julien Bonansea, conseiller en matériel ergonomique chez Ergo Santé, en montrant un modèle de seulement 950 grammes. Le conseiller alerte toutefois sur le fait que l'exosquelette n'est pas une solution en soi. Les postes doivent déjà être aménagés de manière plus ergonomique. Les dispositifs viendront alors en soutien, sans pour autant augmenter les cadences de production, ni les charges portées. ■

PLASTIBÉTON, DÉJÀ CONVAINCU

Plastibéton a investi, il y a près de six mois, dans plusieurs exosquelettes. « Les salariés ont totalement adhéré au dispositif. Cela leur apporte un vrai plus dans le travail en leur évitant de trop se pencher ou de sursolliciter les jambes. Il y a dix ans, les premiers exosquelettes étaient plutôt dans la typologie des robots de chez Toyota et pesaient plus de 20 kg. Pour les employés, cela représentait surtout une contrainte. Ceux dans lesquels nous avons investi sont, au contraire, légers et adaptables. Chacun peut s'équiper seul ou l'enlever aisément à tout moment. Ils sont appréciés et portés grâce au confort qu'ils procurent. Ces nouveaux modèles sont accessibles, à 1500 € par personne. Ce n'est finalement pas si cher aux vues du coût d'un arrêt de travail ou même d'une atteinte du dos. La pérennité d'une entreprise passe également par la bonne santé des salariés et nous devons essayer de les mettre dans les meilleures conditions possibles », sourit Marie Julie Jacquet, dirigeante de Plastibéton.